



**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE DU MARDI 20/05/2014 A 16HEURES**

- Ratification de la nomination de Monsieur Mohamed Ali Chekir en qualité d'Administrateur
- Examen du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de l'exercice 2013 et des états financiers arrêtés au 31/12/2013
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2013
- Lecture du rapport du Comité Chariaâ
- Approbation du rapport d'activité et des états financiers arrêtés au 31/12/2013
- Quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2013
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- Renouvellement des mandats des Administrateurs.



PROJETS DE RESOLUTIONS
(AGO DU 20 MAI 2014)

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ZITOUNA TAKAFUL, réunie le mardi 20 mai 2014 à 16 heures au siège social de la société ZITOUNA TAKAFUL sis à l'immeuble ZITOUNA TAKAFUL, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des Co-commissaires aux comptes pour l'exercice 2013, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2013, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales approuve lesdites conventions.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice, s'élevant à dinars, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration, en totalité au compte report à nouveau.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de M. Mohamed Ali Chekir en qualité d'Administrateur pour une durée de 3 ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2015.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....

CINQUIEME RESOLUTION

Constatant que les mandats d'administrateurs de M. Mahfoudh BAROUNI, KARAMA HOLDING SA, BANQUE ZITOUNA et SOCIETE PORTEFEUILLE INVEST arrivent à échéance lors de la présente assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2016.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à.....



SIXIEME RESOLUTION

Constatant que les mandats de la société FMBZ – KPMG TUNISIE et de la société BUSINESS AUDITING AND CONSULTING, en qualité de co-commissaires aux comptes, arrivent à échéance lors de la présente assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de désigner....., en qualité de co-commissaires aux comptes pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2016.

Mise aux voix cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à